



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de la marine marchande

Question écrite n° 49513

Texte de la question

M. Guy Hermier attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur l'inquiétude du syndicat des officiers de la marine marchande à propos de certains points figurant dans la réforme de l'administration de la mer. Cela concerne plus particulièrement : la reorganisation de l'administration de proximité, indispensable aux marins sur le front de mer ; la transformation de la structure de l'établissement des invalides de la marine, actuellement direction d'administration centrale, en direction d'un établissement public administratif sous tutelle d'une direction centrale ; la gestion des navires par une direction centrale chargée de la gestion des ports, alors qu'elle doit relever de celle des marins. Sur ces seuls trois points, ils estiment ces réformes, en l'état, inutiles, mal orientées et inutilement coûteuses. Il lui demande d'envisager une solution qui apaiserait les craintes qu'ont ces officiers de la marine marchande de voir éclater et banaliser une administration qui donne entière satisfaction.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49513

Rubrique : Transports maritimes

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1290